

BOAMP.frBulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?g=idweb:25-115801

Département(s) de publication : 83

Annonce nº 25-115801

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Draguignan (83)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21830050700017

Ville: Draguignan Code postal: 83300

Groupement de commandes : Non **Département(s) de publication :** 83

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 25.060

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carole Cosson

Adresse mail du contact : mp@ville-draguignan.fr Numéro de téléphone du contact : +33 494602094

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

• Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr (rubrique « marchés publics »). b) 1° Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ;: les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : www.minefe.gouv.fr, rubrique « marchés publics »)

- Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s' ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : o le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l' entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles o déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Le jugement en cas de redressement judiciaire, justifiant que le candidat a bien été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.
- Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : o Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; o Certificat de qualifications et ou de qualité demandés aux candidats o Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année civile en cours o Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature o L'entreprise doit disposer de l'agrément préfectoral prévu à l'article R325-24 du code de la route relatif à l'exploitation d'un service de fourrière automobile o L'entreprise doit disposer règlementairement du système d'information nationale des fourrières automobiles

Technique d'achat: Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/11/2025 à 12:00 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution: Prix des prestations: 40 % Valeur technique: 60 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Activités de mise en fourrière de véhicules, enlèvement et destructions d'épaves (marché relancé)

Code CPV principal - Descripteur principal : 50118110

Type de marché: Services

Description succincte du marché: Activités de mise en fourrière de véhicules, enlèvement et

destructions d'épaves (marché relancé)

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de Draguignan

Valeur estimée (H.T.): entre euros et euros La consultation comporte des tranches: Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti: Non

Section 6 - Informations Complementaires

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires: Les prestations étant indissociables, le marché fait l'objet d'un lot unique La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les prestations seront susceptibles de varier de la manière suivante : montant minimum pour la durée du marché: sans objet montant maximum pour la durée du marché: 210 000,00 €HT Le marché est passé pour une durée de trois ans ferme à compter de sa date de notification. Toutefois le marché étant un accord-cadre à bons de commande assortis d'un montant maximum, ce montant constitue la limite

supérieure des obligations contractuelles tant du pouvoir adjudicateur que du titulaire du marché. Ainsi, le marchés prend fin de plein droit dès lors que le montant maximum est atteint et ce, quand bien même la durée de validité du marché ne serait pas encore expirée. Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article L.2192-10 du Code de la Commande Publique - Le défaut de paiement dans les délais prévus selon les dispositions des articles L.2192-12 à L.2192-14 du Code de la Commande Publique fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. Les paiements interviennent à l'issue de la réalisation des prestations, après constatation du service fait. Les crédits nécessaires au financement du présent marché sont inscrits dans les comptes de La ville de Draguignan budget 2025 et suivants. Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat. Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur. Toutefois, l"acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation conformément à l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025